



N° 498
Décembre 1999

ETUDES ET RECHERCHES

*Notes
d'Information et
Statistiques*

BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST



NOTES D'INFORMATION ET STATISTIQUES

BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Siège - Avenue Abdoulaye FADIGA
BP. 3108 – DAKAR (Sénégal)
Tél. : (221) 839 05 00
Télécopie : (221) 823 93 35
Télex : BCEAO 21833 SG /
21815 SG / 21530 SG / 21597 SG
Site internet : <http://www.bceao.int>

Directeur de la Publication
Ambroise KONE
Directeur de la Recherche
et de la Statistique

Impression : Imprimerie BCEAO
BP. 3108 - DAKAR

Abonnement annuel :
Etranger : 12.000 FCFA
UMOA : 10.000 FCFA

(Frais de port en sus)

Les opinions exprimées dans cette revue sont publiées sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs et ne constituent, en aucun cas, la position officielle de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

La reproduction intégrale ou Partielle des articles ne peut être faite qu'avec l'autorisation préalable expresse des auteurs. Les demandes sont adressées à la BCEAO à qui une copie du document contenant les articles reproduits sera remise.

Toutefois, sont autorisées les reproductions destinées à un usage strictement personnel et privé ou les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées, à condition d'en mentionner la source.

ETUDES ET RECHERCHE

SOMMAIRE

Contribution à l'évaluation des progrès de l'intégration des pays de l'UEMOA : une approche par les échanges commerciaux

Liste des dossiers, études et recherches publiés dans les Notes d'Information et Statistiques (NIS)

Note aux auteurs

**CONTRIBUTION A L'EVALUATION DES PROGRES
DE L'INTEGRATION DES PAYS DE L'UEMOA : UNE APPROCHE
PAR LES ECHANGES COMMERCIAUX**

OUEDRAOGO Ousmane
(30 juin 1999 - révisé le 30 septembre 1999)

Résumé

L'étude vise principalement à faire le point de l'évolution du processus d'intégration au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), en s'appuyant sur une analyse des échanges commerciaux officiels entre ces pays, sur la période d'une trentaine d'années allant de 1967 à 1997. Elle montre, par ailleurs, la réalité des complémentarités d'origine climatique, qui sont une circonstance favorable à exploiter pour l'accélération de cette intégration.

Il est vraisemblable que les statistiques officielles du commerce international sous-évaluent la taille du commerce intra-UMOA car de nombreuses transactions transfrontalières ne sont pas enregistrées par les services des douanes. Néanmoins, ces données peuvent raisonnablement être utilisées comme base pour prendre la mesure de l'évolution des échanges commerciaux dans la zone.

Ainsi, l'évolution de la part des échanges commerciaux internes de l'UMOA a été marquée par un trend nettement ascendant, avec quelques reculs ponctuels, en 1976 et 1987, traduisant respectivement la très forte augmentation des exportations de produits de base dont les cours mondiaux s'étaient notablement redressés, et une récession de l'économie ivoirienne premier fournisseur de la sous-région. Cette part est ainsi passée de 7,2% en 1967 à 11,8% en 1997.

Cette évolution favorable est encore plus nette lorsque le commerce entre les pays considérés est rapporté à une base qui exclut les produits essentiellement exportés hors de l'Union, dont le café, le cacao, le coton, l'uranium et les phosphates. La part du marché sous-régional dans le total des exportations ainsi corrigées, s'est accrue de 13,6% en 1969, à 18,9% en 1979, puis à 21,9% en 1989, avant de revenir à 20,9% en 1997.

Afin de saisir la mesure dans laquelle l'évolution favorable de l'intégration a profité à l'ensemble des pays considérés, un indicateur synthétique a été calculé par pays et par année, représentant la propension de tous les partenaires à importer de ce pays. Les profils des propensions-UMOA à importer ne suggèrent pas que l'intégration des économies de la zone, vue sous cet angle, a réalisé de grands progrès sur la période 1967-1997. D'une manière générale, les demandes relatives de biens par les pays partenaires demeurent très faibles et leur évolution dans le temps sujette à des fluctuations très fortes, souvent erratiques, suscitant des interrogations sur l'existence de conditions stables d'offre et de demande entre les pays considérés.

Or, l'application du modèle de gravité avec une variable binaire pour tenir compte de l'appartenance ou non à la même zone climatique pour chaque paire de pays, confirme clairement l'existence de complémentarités au sein de l'UMOA, ce que l'observation de la nature des échanges traditionnels permettait seulement de subodorer.

Par conséquent, ceci appelle des actions concertées au plan communautaire en vue d'asseoir solidement le processus d'intégration. A cet égard, outre l'Union douanière, trois grands espaces pourraient être explorés, touchant à l'intégration réelle du système bancaire, à la promotion d'entreprises sous-régionales et à l'harmonisation des plans et programmes nationaux d'investissement.

L'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine dont le Traité constitutif a été signé le 11 janvier 1994 à Dakar, a été conçue comme un moyen décisif de renforcer la solidarité entre les Etats concernés, solidarité assise sur leur monnaie commune, le Franc cfa, émise par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Il s'agissait aussi de donner un souffle nouveau à un

processus d'intégration économique engagé dès les premières années de l'indépendance, avec la mise en place de l'Union Douanière de l'Afrique de l'Ouest, puis de la Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO).

La présente étude vise principalement à faire le point de l'évolution du processus d'intégration, sur une période aussi longue que possible, sur la base des échanges commerciaux entre ces pays.

I - INTRODUCTION

De la définition que donne Bela Balassa [65] de l'intégration économique, à savoir "*un processus et un état des choses*", nous retiendrons l'acception dynamique, celle pour qui, selon ce précurseur, l'intégration "*recouvre toutes les mesures destinées à abolir la discrimination entre unités économiques appartenant à différents Etats.*" (p. 1)

Ainsi campée dans la durée et dans ses modalités politiques, l'intégration économique de l'UMOA peut légitimement être appréciée au regard, d'une part de l'existence d'une monnaie commune depuis l'époque coloniale, et d'autre part, des accords douaniers sous-régionaux successifs dont le dernier dans le cadre du Traité constituant l'UEMOA¹.

1.1 - Revue de la littérature et objectifs poursuivis

La question de l'intégration économique a été fort débattue sur la décennie 1965-75, avec au centre des préoccupations, la construction de la Communauté Economique Européenne (CEE) et la recherche d'une stratégie pour promouvoir à la fois le développement et l'insertion des pays pauvres (d'Amérique latine et d'Afrique en particulier) dans le commerce mondial.

La longue crise économique de la décennie 80 semble, pour ce qui concerne les pays en développement, avoir démodé le sujet au profit des questions d'ajustement conjoncturel et structurel.

On observe que l'amélioration relative de la conjoncture économique internationale, s'est accompagnée d'un double mouvement de mondialisation de l'économie et de formation de grands blocs régionaux, mouvement que n'ont pu ignorer les réformes des règles du commerce mondial. Cette évolution a contribué à un regain d'intérêt pour les questions d'intégration régionale, tant dans les pays développés que dans les pays en voie de développement. Parmi les thèmes majeurs examinés par certains spécialistes (Bhagwati et Panagariya [96] et Frankel, Stein et Wei [96]), on peut relever :

- le débat d'opportunité entre regroupements régionaux et autres formes d'arrangements commerciaux ;
- l'amélioration du bien-être résultant de l'intégration économique et la répartition de ces gains ;
- la validité de l'intégration régionale en tant que moyen de protection de l'industrie naissante ;
- la pertinence de l'importance donnée au facteur distance (ou proximité) dans la théorie classique de l'échange international.

Du point de vue de la stratégie de développement, l'intégration économique en Amérique latine, qui historiquement remonte aux années 1950 et plus concrètement à 1960 avec la création du Marché Commun d'Amérique Centrale (Grunwald, Wionczek et Miguel [72]), a fait l'objet de nombreuses études comme le montrent Bouzas et Ros [94]. Par contre, peu de travaux publiés ont tenté de chiffrer l'impact de l'intégration économique en Afrique de l'Ouest, soit en termes d'intensité, soit en termes de dynamique de croissance. Les études réalisées, pour les pays concernés ici, ont plutôt eu pour objectif d'apprécier l'influence relative de la communauté de monnaie dans les échanges commerciaux (cf. Laporte [96]).

Par ailleurs, et touchant là aux questions méthodologiques, l'analyse qui se veut d'abord descriptive, s'appuie cependant aux plans théorique et pratique sur l'équation de gravité. Ce modèle, inspiré des sciences physiques, propose d'expliquer les échanges commerciaux entre deux pays par leurs « poids » respectifs et la distance qui les sépare. L'analogie est en effet frappante : le poids des pays, approximé par leur PIB et/ou leur population, sont les arguments de toute demande ou offre potentielle, tandis que la distance agit en sens inverse, reflétant les coûts de transport.

¹ Il s'agit de l'Acte additionnel n°4/96 instituant un régime tarifaire préférentiel transitoire des échanges au sein de l'UEMOA et son mode de financement, ainsi que ses modificatifs.

Les applications du modèle de gravité ont par exemple permis à Aitken [73] de dater l'intégration au sein de la Communauté Economique Européenne et de l'Association Européenne de Libre Echange (AELE), et d'en suivre les progrès. Les critiques formulées à l'encontre du modèle de gravité dans sa forme la plus simple, notamment en ce qui concerne l'importance jugée excessive du facteur physique de distance, ont permis d'amender l'équation et d'y introduire des variables aussi bien quantitatives que qualitatives élargissant par exemple la notion de distance, comme l'existence ou non de traits culturels communs (langues), la similitude des structures de production, ou encore l'utilisation de mêmes signes monétaires, dans chaque paire de pays de l'échantillon considéré (Wolf et Weinschrott [73], Laporte [96]). Au fur et à mesure des innovations pratiques, des propositions voient le jour qui renforcent cette intuition qu'est le modèle de gravité, sur des bases théoriques ; Anderson [79] prolonge des tentatives antérieures en proposant une justification reposant sur des fonctions nationales de dépense.

De fait, cette étude se propose, à partir de l'examen rétrospectif des échanges entre les sept pays fondateurs de l'UEMOA, unis depuis la période coloniale par la communauté de monnaie, et par un dispositif préférentiel en matière d'échanges commerciaux, de tenter d'apprécier les progrès réalisés sur la voie de l'intégration économique de la sous-région². Concrètement, il s'agit :

- d'apporter des arguments chiffrés à l'appui du principe de l'intégration économique de la zone UMOA ;
- de mettre en évidence, de manière formelle, les complémentarités économiques entre les pays concernés ;
- d'apprécier le profil de cette intégration tant par rapport au rythme du processus que dans sa « diffusion » dans tout l'espace considéré.

1.2 - Méthodologie

L'analyse des flux commerciaux entre différents pays, est la toute première démarche vers une appréciation de la question de l'intégration économique de ce groupe de pays. Car, d'une part, l'intensité des échanges de biens et services est un indicateur idoine de la complémentarité entre pays susceptibles d'entamer un processus d'intégration, et, d'autre part, le processus d'intégration en soi, doit accélérer les échanges de biens et services, et les mouvements de facteurs.

Cette question sera explorée en deux étapes :

- d'abord une approche descriptive du commerce intra-UMOA global ;
- ensuite une analyse par pays qui, bien que descriptive, propose un concept, celui de *propension-UMOA à importer*, utilisé comme indicateur dynamique du degré d'« arrimage » d'un pays à la zone.

La première approche, globale, s'intéresse essentiellement au rythme de l'intégration, tandis que la seconde en considère davantage la dimension « diffusion ».

Pour mesurer les progrès réalisés par l'intégration des pays de l'UMOA, nous utiliserons principalement des méthodes indirectes, selon la distinction de Aitken [73], méthodes reposant en l'occurrence sur l'étude des évolutions de la part relative du commerce intra-UMOA³ et des propensions bilatérales à importer. Toutefois, ces analyses sont appuyées par des estimations directes au moyen d'équations spécifiques de gravité, pour la mise en évidence des complémentarités internes.

Il convient dès à présent de souligner que dans l'analyse descriptive des échanges, il a paru utile d'introduire la notion de « biens essentiellement destinés à l'exportation vers le reste du monde », afin de tenir compte de la spécialisation des pays en voie de développement dans un ou deux produits d'exportation.

En ce qui concerne la dimension « diffusion » de l'intégration, le fondement implicite du propos est celui d'un cadre schématique d'interdépendances du type Leontief, où les produits intérieurs bruts

²L'analyse ne couvre pas la Guinée-Bissau, membre de l'UEMOA depuis le 2 mai 1997.

³Appelé aussi dans ce document, commerce intrarégional, interne, intragroupe, ou régional.

sont déterminés à la fois par les exportations vers le reste du monde et par les propensions bilatérales à importer au sein de la zone UMOA. Dans cette optique, la demande sous-régionale joue en quelque sorte le rôle d'une dépense exogène, avec les effets multiplicateurs conséquents.

Enfin, dans ces considérations méthodologiques, il faut souligner que l'analyse est effectuée sur la période allant de 1967 à 1997, et que les données sont celles des pays exportateurs et proviennent des sources suivantes :

- pour la période 1967-1988 et pour tous les pays : Nations Unies, *International Trade Statistics Yearbook* ;
- pour la période 1989-1997 : B.C.E.A.O., *Notes d'Information et Statistiques* ou documents internes sauf :
 - Côte d'Ivoire 1996 et 1997 : Ministère de l'Economie et des Finances, Direction de la Conjoncture et de la Prévision Economique, *Côte d'Ivoire : Développements économiques récents et perspectives : 1998-2000*, n°1, août 1998 ;
 - Mali, 1996 et 1997 : estimations.

Il est très vraisemblable que ces statistiques sous-évaluent la taille du commerce interne, beaucoup, des transactions transfrontalières, n'étant pas enregistré par les services des douanes. Néanmoins, ces données peuvent raisonnablement être utilisées comme base pour prendre la mesure de l'évolution du commerce intra-groupe et, par exemple, pour une comparaison avec d'autres régions ou sous-régions en Afrique et dans le monde.

Enfin, il faut bien garder à l'esprit les limites de l'analyse de l'intégration économique conduite à partir des données officielles du commerce extérieur : limites tenant à la qualité des statistiques, et limites tenant à l'existence de relations d'interdépendance autres que les échanges commerciaux. Cette considération doit par conséquent accompagner les principaux résultats de l'étude dont l'objectif principal est de porter une appréciation sur les progrès de l'intégration économique des pays de l'Union Monétaire Ouest Africaine, en s'appuyant sur les statistiques du commerce extérieur.

II - EVOLUTION DES ECHANGES COMMERCIAUX ET INTEGRATION ECONOMIQUE DE LA SOUS-REGION

2.1 - Le profil de l'intégration économique : analyse du commerce intra-UMOA global

L'analyse des échanges commerciaux internes est, il faut le souligner de nouveau, une méthode efficace pour une appréciation rapide de l'effectivité de l'intégration économique d'une région. Les sept Etats considérés ici sont contigus, utilisent les mêmes signes monétaires, avec une liberté totale des règlements et une grande tradition de mouvements de personnes, toutes caractéristiques de nature à stimuler les échanges par delà les frontières.

Bien sûr, à côté de ces arguments favorables à des échanges vigoureux au sein de l'UMOA, il en est d'autres qui s'y opposent, parmi lesquels on peut relever :

- le fait que jusqu'à la création de l'UEMOA en janvier 1994, les arrangements douaniers conclus recouvraient des espaces géographiques différents de celui de l'union monétaire ;
- la similitude des stratégies d'industrialisation, fondées sur l'import-substitution et assises sur la transformation de produits agricoles locaux ;
- la vigueur des liens historiques qui tendent à organiser les échanges commerciaux des Etats considérés en direction ou en provenance surtout de la France, l'ancienne puissance colonisatrice (cf. Saint-Marc [68]).

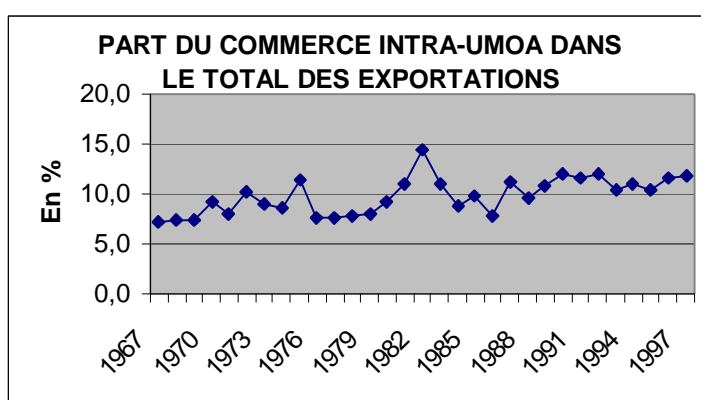
A l'évidence, ces forces centrifuges, quelle que soit leur portée réelle, ne doivent pas remettre en cause l'analyse envisagée, dont justement l'objectif dans la plus pessimiste des hypothèses pourrait être de trouver des éléments de réponse à la question suivante : *en dépit de conditions adverses variées, les échanges commerciaux au sein de l'UMOA se sont-ils accrus en conséquence de la communauté de monnaie et de l'existence d'accords tarifaires, même partiels, entre les Etats membres ?*

2.1.1 - Evolution du poids relatif du commerce sous-régional

La part du commerce intra-UMOA dans le total des exportations des sept pays considérés s'est élevée de 7,2% en 1967, à 11,8% en 1997. Ces chiffres se comparent avantageusement à ceux d'autres régions relativement proches en termes de niveau de développement. Ainsi pour l'Amérique latine et pour l'année 1990, le commerce intra-régional représentait 5,7% du total des exportations du Marché Commun d'Amérique Centrale, 3% pour la Communauté des Caraïbes, et 3,8% pour le Groupe Andin (Bouzas et Ros [94]). De même, le Rapport annuel 1996 (p. 40) de la Banque Africaine d'Import-Export fait ressortir la part du commerce intra-africain en 1994, à 8,9% du total des exportations du continent.

La part des échanges commerciaux internes de l'UMOA a représenté 7,5% en 1969, 8,0% en 1979, 10,9% en 1989 et 11,8% en 1997, comme cela ressort des tableaux en Annexe I-A. Ces quelques repères indiqués sur les trois décennies que couvre la présente étude, suggèrent un trend ascendant de la part du commerce intra-UMOA, que reflète le graphique ci-après retraçant l'évolution de cette part sur l'ensemble de la période sous revue.

Graphique n°1



De fait, il semble y avoir une évolution cyclique du poids relatif du commerce intra-Umoa, avec quatre périodes, 1967-75, 1976-82, 1983-86, 1987-89 et 1993-97.

Le premier cycle est une période de croissance rapide de la part du commerce régional dans les exportations, cette part passant de 7,2% en 1967 à 11,5% en 1975.

Elle atteint son minimum en 1976 après un recul à 7,7%. Toutefois, à partir de 1977, la part du commerce intra-UMOA a connu une progression vigoureuse et continue, culminant à 14,5% en 1982, la fin du deuxième cycle.

De 1983 à 1986, le trend est franchement baissier, ramenant le poids relatif du commerce régional à 7,9% à la fin de la sous période.

La part du commerce de la sous région dans le total des exportations s'est vigoureusement redressée en 1987, à 11,2%, et a connu une nette progression jusqu'en 1992.

Les cinq dernières années de la période d'observation sont un cycle correspondant à une reprise hésitante du commerce interne, autour d'une moyenne de 11% des exportations totales de la sous-région.

Le comportement cyclique du commerce intra-UMOA ainsi décrit, est le reflet de l'évolution économique générale des pays considérés, en particulier du profil de leur croissance et de l'état des marchés mondiaux des produits de base.

Ainsi, jusqu'en 1975 et avant les effets subséquents du boom des prix des matières premières, la croissance économique est demeurée modérée, quoique régulière, dans la zone UMOA, et les

Etats membres profitèrent des routes inter-Etats et autres infrastructures nouvellement construites après l'indépendance, pour développer le commerce entre eux. En conséquence, le commerce régional connut un trend ascendant pendant cette période.

Après 1975, l'amélioration des termes de l'échange des pays considérés, puis l'augmentation rapide du volume des exportations vers le reste du monde, entraînèrent la chute de la part relative du commerce entre ces pays en 1976. Cependant, avec le ralentissement de l'activité économique à la fin des années 1970, suivi par une longue récession, la part relative du commerce intra-UMOA s'est relevée de manière exceptionnelle, de 8,0% en 1979 au record absolu de 14,5% en 1982, reflétant ainsi les effets conjugués d'une forte croissance des transactions commerciales régionales et un fléchissement des exportations de la sous-région vers le reste du monde.

Le cycle 1983-86 correspond à une période de croissance relativement bonne pour la région dans son ensemble, avec les effets des premiers programmes d'ajustement, et aussi des gains obtenus du redressement passager des prix mondiaux des principaux produits exportés par la zone.

Les années 1987-1989 coïncident avec une croissance vigoureuse dans la plupart des pays de l'union monétaire, à l'exception cependant de la Côte d'Ivoire, principal exportateur de la région, qui connaît alors une sévère récession, ainsi que du Bénin où l'activité a stagné.

Enfin, les faibles variations de la part du commerce intra-UMOA au cours de la période 1993-1997 sont le reflet de deux effets du changement de parité de janvier 1994 : d'un côté la reprise économique des pays considérés et la relance de leurs échanges internes, et de l'autre un accroissement de la valeur des exportations vers le reste du monde.

Ainsi donc, durant la période d'observation, les pays de l'UMOA, comme du reste tous les pays exportateurs de produits primaires dans le monde, ont connu des moments d'accélération de leurs exportations de matières premières, de sorte que les calculs précédents sur la part du commerce intra-régional rendent plutôt imparfaitement l'ampleur et les tendances profondes de ce commerce interne.

Pour neutraliser ces facteurs et rendre plus lisible l'évolution du commerce entre les pays membres de l'UMOA, il peut être procédé à une révision du total des exportations de chaque pays, de manière à exclure des produits très peu susceptibles d'être commercialisés entre eux. Ces produits varient d'un pays à l'autre. Il s'agit, soit :

- de biens faisant l'objet de demande mondiale et pour lesquels le pays considéré figure parmi les principaux producteurs ;
- de produits de base qui ne sont pas transformés dans un pays en développement ;
- de matières premières dont seulement une fraction infime est transformée par l'industrie locale, le reste étant écoulé sur le marché mondial.⁴

Ainsi donc, la nature et la part relative de ces types d'exportations qui ont en commun d'être de fait "non-échangeables" entre les pays de l'UMOA, se présentent comme suit :

⁴Chaque Etat ayant créé ses propres agro-industries pour transformer les matières premières locales.

Tableau 1 : Part des produits essentiellement exportés hors de l'UMOA, dans le total des exportations.

PAYS	1969	1979	1989	1997
BENIN	13,7%	29,3%*	64,3%	55,0 %
Matières premières :				
Coton, coton graines	13,7%	29,3%*	64,3%	55,0 %
* 1978				
BURKINA FASO	27,9%	32,9%	47,4%	51,0 %
Matières premières :				
Coton	27,9%	32,9%	47,4%	51,0 %
COTE D'IVOIRE	53,8%	59,9%	51,7%	43,1 %
Produits alimentaires :				
Café.....	26,6%	32,4%	10,7%	7,6 %
Cacao.....	27,2%	27,5%	41,0%	35,5 %
MALI	12,3%	51,2%	55,6%	49,2 %
Matières premières :				
Coton, coton-graines..	12,3%	51,2%	55,6%	49,2 %
NIGER	0,0%	87,4%	87,2%*	48,6 %
Matières premières :				
Uranium.....	0,0%	87,4%	87,2%*	48,6 %
* 1988				
SENEGAL	22,6%	20,4%	12,3%	10,8 %
Matières premières :				
Graines oléagineuses[]....	13,2%	1,6%	0,9%	5,4 %
Coton et fibres textiles..	0,2%	2,6%	1,4%	2,0 %
Phosphates[].....	9,2%	16,2%	10,0%	3,4 %
TOGO	81,3%	77,5%	83,5%	67,3 %
Produits alimentaires :				
Café, cacao, épices.....	50,7%	29,6%	14,1%	13,9 %
Coton et fibres textiles[]..	1,3%	1,2%	16,1%	26,4 %
Phosphates[].....	29,3%	46,7%	53,3%	27,0 %

Sur la base des statistiques du commerce international rectifiées pour tenir compte des indications chiffrées du tableau précédent, les résultats obtenus à partir des exportations totales brutes se trouvent fortement renforcés. La part du commerce intra-UMOA dans les exportations autres que celles "essentiellement destinées au reste du monde", s'est accrue, de 13,6% en 1969, à 18,9% en 1979, puis à 21,9% en 1989, avant de revenir à 20,9% en 1997 (cf. Annexe I-B).

2.1.2 - Analyse descriptive des échanges commerciaux entre les pays considérés

Le tableau ci-après, illustre l'évolution de la part de chaque pays dans le commerce sous régional, sur l'ensemble de la période 1967-1997.

**Tableau 2 : Parts des Etats dans le commerce intra-UEMOA
(moyennes de périodes en %)**

PAYS	1967-75	1976-82	1983-86	1987-92	1993-97
<i>Exportations (X)</i>					
Bénin	3,0	1,3	1,1	1,1	1,6
Burkina	13,9	7,0	3,6	4,5	5,5
Côte d'Ivoire	42,2	56,9	68,8	68,0	71,4
Mali	15,2	10,0	4,1	9,2	4,0
Niger	3,8	1,2	2,1	1,5	2,5
Sénégal	19,9	19,8	16,7	12,5	12,7
Togo	2,0	3,8	3,6	3,2	2,3
TOTAL	100	100	100	100	100
<i>Importations (M)</i>					
Bénin	7,5	4,1	4,4	5,9	10,5
Burkina	12,8	21,0	24,4	22,8	20,4
Côte d'Ivoire	32,8	24,7	14,3	14,1	9,7
Mali	17,5	26,9	29,2	26,4	34,0
Niger	6,0	9,4	8,2	6,7	7,3
Sénégal	19,9	10,2	9,3	14,6	9,3
Togo	3,5	3,7	10,2	9,5	8,8
TOTAL	100	100	100	100	100
<i>BALANCE COMMERCIALE (X-M)</i>					
Bénin	-4,5	-2,8	-3,3	-4,8	-8,9
Burkina	1,1	-14,0	-20,8	-18,3	-14,9
Côte d'Ivoire	9,4	32,2	54,5	53,9	61,7
Mali	-2,3	-16,9	-25,1	-17,2	-30,0
Niger	-2,2	-8,2	-6,1	-5,2	-4,8
Sénégal	0	9,6	7,4	-2,1	3,4
Togo	-1,5	0,1	-6,6	-6,3	-6,5
TOTAL	0	0	0	0	0

Du tableau ci-dessus, on peut tirer les enseignements suivants :

- La répartition des exportations montre que la Côte d'Ivoire et le Sénégal demeurent les principaux fournisseurs de la zone, totalisant un peu plus des quatre cinquièmes des ventes entre 1987 et 1997 ; toutefois, alors que la part de marché de la Côte d'Ivoire s'est fortement accrue, de 42% sur la période 1967-1975 à 71% entre 1993 et 1997, celle du Sénégal s'est effritée de 20% à 13% dans le même temps. Les poids relatifs des exportations du Mali, du Burkina et du Bénin se sont réduits : de presque un tiers du commerce total entre 1967 et 1975, l'ensemble des exportations de ces trois pays représentent moins de 10% sur la période 1993-97.

- Sous l'angle des importations, la Côte d'Ivoire et le Sénégal, qui étaient les principaux acheteurs des produits régionaux entre 1967 et 1975, ont cédé les premières places au Mali et au Burkina qui, à eux deux, ont absorbé environ la moitié du commerce sous-régional entre 1987 et 1997.

- Enfin, la balance commerciale se caractérise par une stabilité du sens des positions nettes des pays, les soldes pour la Côte d'Ivoire et le Sénégal étant excédentaires à l'inverse de ceux des autres pays, tous déficitaires : en effet, sur les cinq périodes considérées, on relève seulement deux changements de signe, au Sénégal sur la période 1987-92 et au Togo entre 1976 et 1982. Cette

physionomie des soldes commerciaux traduit, d'une certaine manière, l'existence de marges d'expansion des échanges sous-régionaux.

2.2 - Evaluation de la «diffusion» de l'intégration : analyse par pays, de la demande régionale UMOA

L'intégration économique harmonieuse doit entraîner à la fois une augmentation du volume du commerce régional et, pour chaque pays du groupe, la consolidation et le renforcement de la propension des partenaires à s'y approvisionner. Comme le soulignait si bien Magnifico [71] reprenant un avertissement de G. Myrdal à propos de l'Europe, « *l'intégration ne pourrait pas réussir si elle promettait de rendre les régions fortes plus fortes et les régions faibles encore plus faibles* » (p.8). La croissance est donc l'objectif ultime que tout pays se fixe en décidant de s'unir à d'autres pays. Aussi, lorsque l'on considère le processus d'intégration au niveau d'un pays donné, l'évolution de la valeur de ses exportations vers le reste de la région n'est pas suffisante pour apprécier la mesure dans laquelle l'économie de ce pays bénéficie de l'existence d'un espace intégré.

En effet, l'évolution des prix est le premier facteur qui masque les flux réels. En outre, si même on suppose résolue la question d'un déflateur des exportations vers les autres partenaires, le seul mouvement du volume de ces exportations peut conduire à une appréciation erronée sur une participation ou non du pays considéré, aux "fruits de l'intégration".⁵ Ceci est le cas par exemple lorsque le volume des exportations vers la région baisse, dans une conjoncture de régression économique profonde dans les pays partenaires ; de même, une hausse de ces exportations réelles ne peut être caractérisée qu'au regard des performances économiques d'ensemble de ces mêmes partenaires sur la période d'observation. La question de fond, dans le cas d'un ralentissement ou d'un recul économique des partenaires, est de savoir s'il existe un phénomène de «stabilisation» de leurs importations réciproques et, dans le cas d'une expansion, si l'on constate une tendance à l'accélération de ces échanges.

C'est pour tenir compte de toutes ces considérations que la présente analyse retient le concept de **propension-UMOA à importer** qui permet, d'une part de régler la question du déflateur des exportations⁶ et d'autre part, de saisir le processus d'intensification des échanges intra-régionaux à sa source qui est l'attrait que, pour de multiples raisons dont bien entendu les mesures politiques d'intégration prises, les produits de chaque pays exercent sur les consommateurs des autres pays du groupe. En d'autres termes, cette notion mesure le taux de pénétration des produits d'un pays dans les marchés de ses partenaires de l'espace en cours d'intégration.

Pour l'application de ce concept de propension-Umoa à importer, la propension à importer *ex ante* est approximée par la propension à importer constatée. Pour chaque pays et par année d'observation, sont calculées six propensions bilatérales à importer qui sont les rapports des importations des autres Etats membres (en provenance du pays considéré) à leur PIB, puis est calculée la propension-UMOA à importer, qui est une moyenne de ces six propensions bilatérales, pondérées par les PIB des partenaires.

Avant de présenter les résultats obtenus sur la période 1967-1997, il faut ici présenter et argumenter une conjecture qui a une grande importance dans l'approche : il s'agit de l'intuition que dans un groupe intégré de pays, l'évolution du commerce régional, tout comme celle de la propension du groupe à importer les produits d'un pays membre quel qu'il soit, doivent suivre une courbe typique, en l'occurrence une courbe logistique, avec une phase de croissance rapide, suivie d'une autre de croissance modérée pouvant avoir un comportement asymptotique à très long terme.

Cette conjecture sur l'évolution du commerce intra-régional pourrait s'appuyer sur les courbes de cycle de demande, ou de cycles de vie d'un produit ou d'une classe de produits, familières aux spécialistes du management stratégique et du marketing (cf. Kotler et Dubois [89], pp. 336 et suivantes).

En effet, lorsque des pays décident de s'intégrer, cette décision politique, accompagnée par des mesures idoines touchant aux moyens de communication, aux obstacles tarifaires et administratifs, devrait en principe enclencher une intensification des échanges commerciaux et donc une forte augmentation des demandes réciproques de biens à l'intérieur de l'espace intégré. La

⁵Faut-il rappeler que nous restons dans le cadre précis d'une analyse par les échanges commerciaux.

⁶ L'hypothèse implicite qui est faite est que les échanges sont déflatés par le même indice que le PIB du pays importateur.

conjugaison des gains d'échelle, en matière de coûts de production et de transport, et d'une meilleure diffusion de l'information sur les produits et les prix, constituera le catalyseur dans cette première phase de l'évolution à long terme.

Lorsque toutes les opportunités sont exploitées, et qu'une certaine spécialisation interne s'est dessinée ou affirmée, le rythme de progression de la demande relative des biens régionaux baisse, entretenu cependant par les tropismes nés au cours de la phase précédente. Cette seconde phase intervient cependant seulement lorsque les économies des pays intégrés ont atteint leur maturité, caractérisée notamment par une grande diversification de leur production, et un haut niveau d'industrialisation.

Dans le temps de chacune des deux phases de la courbe de demande régionale de biens, les évolutions sont généralement heurtées, en raison essentiellement des rigidités d'offre, des politiques de diversification concurrentes, et des variations de compétitivité des produits internes vis-à-vis des produits externes concurrents. Ainsi, les délais d'extension de capacités, les aléas climatiques, ou encore de fortes variations des taux de change des monnaies de pays non membres, peuvent entraîner d'amples mouvements de la courbe autour de sa tendance lourde.

A l'évidence, le niveau de développement des pays de l'UMOA les situe, pour ce qui est de leurs courbes respectives de demande régionale de biens, dans la première phase de la courbe stylisée, celle d'une croissance rapide qu'explique l'existence d'opportunités d'échanges internationaux, grâce à la mise en œuvre de politiques nationales et internationales en faveur de l'intégration. Une esquisse historique des contextes économiques globaux de ces pays conforte cette intuition.

En effet, durant la période coloniale, les relations commerciales étaient établies essentiellement entre la France et chaque colonie, et consistaient en produits primaires exportés sur la métropole qui, en retour, fournissait des produits de consommation manufacturés. A une époque, Dakar, la capitale de l'Afrique Occidentale Française, avait concentré une classe moyenne suffisante, en majorité des fonctionnaires, pour que s'y créent des industries légères dont la production alimentait par ailleurs les autres territoires. De fait, le commerce était insignifiant entre ces territoires.

La période allant de 1960 à 1978, a été pour plusieurs pays, le début de la mise en œuvre de politiques de développement, avec la construction de routes et d'unités légères de transformation, dans la ligne de la stratégie d'industrialisation fondée sur l'import-substitution. Cette période a été ainsi le témoin de deux phénomènes contradictoires, au plan des échanges commerciaux dans la sous-région : d'une part, de nouvelles routes ont rendu aisé le commerce sous-régional, et de l'autre, en raison des similitudes des unités industrielles, les secteurs manufacturiers des différents pays se trouvaient davantage concurrents que complémentaires. Néanmoins, par rapport au passé, de réelles opportunités de commerce à l'intérieur de l'UMOA virent le jour, comme par exemple la création d'industries lourdes dans les pays du littoral pour l'approvisionnement de l'ensemble des pays de la zone.

Après 1978, année du second choc pétrolier, s'ouvre une période de détresse financière de l'Afrique, mais aussi un renouveau du processus d'intégration du Continent. En outre, des programmes d'ajustement structurel sont entrepris dans la plupart des pays, dans le sens d'une libéralisation des économies. La conséquence logique de ces deux lames de fond, devrait être à long terme une plus grande spécialisation des industries nationales, et donc un renforcement des échanges commerciaux intra-UMOA.

La méthodologie étant définie, qu'offre la réalité des statistiques officielles du commerce intra-UMOA sur la période 1967 à 1997 ?

Tout d'abord, les chiffres obtenus paraissent excessivement faibles, voire dérisoires, l'échelle en étant la somme des P.I.B. des partenaires au sein de l'Union. Exprimés par rapport au propre produit intérieur brut du pays exportateur, ces taux ont pu atteindre des pointes de 3% à 6%, taux plus consistants quoiqu'étant encore bas.

Des courbes représentatives des propensions à importer-UMOA pour chacun des sept Etats membres (cf. Annexe II), seule celle de la Côte d'Ivoire épouse la forme attendue, à savoir une tendance lourde fortement à la hausse. De 1967 à 1975, le graphique montre une rapide élévation de

la propension-UMOA à importer, de 0,8% à 2,4%. Par la suite, après une période de trois années durant laquelle elle a légèrement décliné, exprimant ce que l'on peut considérer comme les délais d'adaptation de l'économie ivoirienne à une demande UMOA accrue, cette propension à importer a repris son orientation ascendante, à un rythme moins rapide qu'à la première phase. Entre 1985 et 1993, on observe un repli prolongé, qui ne peut être mis sur le compte d'ajustements d'offre. Dès 1994 cependant, la propension régionale à importer rattrape son meilleur niveau historique et s'améliore régulièrement pour atteindre environ 3,7% en 1997.

A l'opposé, le cas du Burkina présente un trend baissier net, qui pourrait être interprété comme l'expression d'un recul tendanciel de l'attrait relatif des produits de ce pays sur ses partenaires de la zone. En effet, en dépit de brefs redressements, la propension-UMOA à importer de ce pays est résolument orientée à la baisse, passant ainsi d'un peu plus de 3 pour mille au début de la période, à moins de 1 pour mille dans les trois premières années de la décennie 1990. L'amélioration de près d'un point de pourcentage enregistrée en 1995 ne s'est pas maintenue, et la courbe est redescendue en dessous de 1 pour mille en 1997.

Jusqu'en 1983, l'évolution de la propension-UMOA à importer du Togo a été en total accord avec la première phase de notre courbe typique, avec une croissance rapide, de 0,04% en 1967, à environ 0,17% en 1983. Cependant, après un recul à 0,07% en 1984, cette propension à importer n'a pu dépasser 0,08% sur la période d'observation restante.

La propension-UMOA à importer du Mali s'est de manière régulière réduite de 1970 à 1980, puis a fortement fluctué autour d'une moyenne de l'ordre de 3 pour mille. Les données relatives à 1994 et 1995 marquent une amélioration de la courbe qui demeure toutefois à un niveau très faible (un peu moins de 1 pour mille).

La physionomie de la courbe relative au Niger est similaire à celle du Mali, avec cependant une nette élévation de la propension sous-régionale à importer du Niger en 1994, à 1,3 pour mille contre moins de 0,3 au cours des trois années précédentes. L'amélioration constatée ainsi en 1994 ne s'est toutefois pas maintenue les années suivantes.

De 1970 à 1985, la propension-UMOA à importer du Sénégal a également fortement fluctué autour d'une moyenne de 0,5%, avant de chuter pour se maintenir autour de 3 pour mille jusqu'en 1993. A partir de 1994, on observe un redressement à un peu plus de 4 pour mille sur les quatre dernières années.

Enfin au Bénin, après une courte période d'orientation positive, la propension à importer a atteint 0,7 pour mille en 1974. La courbe est ensuite caractérisée par des fluctuations de plus en plus amples autour d'un trend légèrement croissant. Si l'année 1994 a enregistré une légère amélioration, celle-ci ne s'est pas maintenue les années suivantes.

Pour compléter cette brève analyse graphique, il est intéressant de comparer le niveau moyen de la demande sous-régionale par pays, sur les trois périodes 1967-70, 1990-93 et 1994-97. Le résultat montre une amélioration de la demande relative adressée à chacun des pays, entre la période récente et la période précédente, ce qui est conforme aux attentes après le changement de parité. Comparé cependant à la moyenne de la période 1967-70, le niveau de cette demande relative n'a marqué une progression qu'en Côte d'Ivoire (32 pour mille contre 9), au Sénégal (4 contre 3) et au Togo (0,7 contre 0,3).

Lorsque l'on en change l'échelle, et qu'elles sont exprimées par rapport au PIB du pays exportateur, les demandes sous-régionales ont représenté en moyenne sur la période 1994-97, environ 0,5% pour le Bénin, 1,4% pour le Burkina, 4,5% pour la Côte d'Ivoire, 1% pour le Mali et le Niger, 1,8% pour le Sénégal, et 1,1% pour le Togo.⁷

En conclusion, les profils des propensions-UMOA à importer ne suggèrent pas que l'intégration des économies de la zone a réalisé de grands progrès sur la période 1967-1997. Les demandes relatives de biens par les pays partenaires demeurent très faibles et leur évolution dans le temps sujette à des fluctuations très fortes, presque erratiques, dans la majorité des cas, suscitant des interrogations sur l'existence de conditions stables d'offre et de demande entre les pays considérés.

⁷ Ces chiffres représentent le rapport des exportations sous-régionales au PIB de chaque pays d'origine.

III - LES COMPLEMENTARITES CLIMATIQUES, DETERMINANT DECISIF DU COMMERCE INTRA-UMOA

Deux caractéristiques de l'espace UMOA sont dignes d'intérêt pour l'analyse des flux commerciaux entre les Etats membres. Tout d'abord, la distinction entre pays côtiers - Bénin, Côte d'Ivoire, Sénégal et Togo - et pays de l'intérieur, ou pays enclavés - Burkina, Mali, Niger : les pays de l'intérieur sont approvisionnés et exportent leurs produits, par un ou deux ports des pays côtiers. Cette situation a développé dans certains de ces pays, de façon significative au Togo et au Bénin, une tradition florissante de commerce de réexportation. Ensuite, la zone offre deux grandes subdivisions climatiques, caractéristique qui a son importance dans le processus d'intégration : la région sahélienne, qui couvre les pays à climat semi-aride du Burkina Faso, du Mali, du Niger et du Sénégal, avec une seule saison pluvieuse, et la région «forestière», qui s'étend sur le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Togo, présente une excellente hydrographie et bénéficie de deux saisons annuelles de pluies. Cette différenciation climatique emporte une différenciation dans la production agro-pastorale, qui transparaît dans la composition des exportations de chaque pays comme l'illustre le tableau en Annexe III.

L'importance du facteur climatique dans l'intégration sous régionale transparaît lorsque l'on effectue un regroupement des flux commerciaux selon les deux grandes zones, comme le montre le tableau ci-dessous :

Tableau 3 : Part du commerce interne à chacune des deux zones climatiques dans le commerce intra-UMOA total (moyennes de période)

PAYS	1967-75	1976-82	1983-86	1987-92	1993-97
Groupe des Pays sahéliens : Burkina, Mali, Niger, Sénégal	15,5 %	12,3 %	11,1 %	10,9 %	10,2 %
Groupe Pays du Golfe Guinée : Bénin, Côte d'Ivoire, Togo	6,6 %	6,8 %	13,6 %	12,7 %	15,6 %

Les chiffres ainsi calculés sont particulièrement intéressants en ce qu'ils montrent qu'aucun des deux groupes de pays ne réalise une part substantielle du commerce interne de la zone. En d'autres termes, ces chiffres illustrent sans équivoque la réalité de la complémentarité entre pays sahéliens et pays du Golfe de Guinée.

Ces résultats peuvent provenir des relations "verticales" entre les pays de l'hinterland et le ou les ports d'approvisionnement, surtout que les chemins de fer construits depuis l'époque coloniale ont facilité ces mouvements, faisant ressortir les paires suivantes : (Côte d'Ivoire-Burkina), (Sénégal-Mali), (Bénin-Niger), (Côte d'Ivoire-Mali). Néanmoins, les deux zones climatiques sont bien complémentaires, en ce sens que, d'une part la nature des productions agricoles est sensiblement différente, avec une spécialisation interne reflétée dans l'exportation de bétail et viande du Sahel vers le Sud, de fruits et céréales dans le sens inverse, et que d'autre part on constate que si les produits manufacturés utilisant des matières premières locales sont échangés entre tous les pays, certaines industries lourdes comme les cimenteries, les raffineries pétrolières, installées dans les pays côtiers pour des commodités d'approvisionnement en matières premières par exemple, ont fourni une fraction importante de leur production aux pays de l'intérieur.

Le modèle de gravité permet de bien mettre en lumière cette complémentarité climatique. Ici, deux équations de gravité sont estimées, entre d'une part les pays appartenant à une même zone climatique et d'autre part, les pays appartenant à des zones climatiques différentes. Ce faisant, d'une certaine manière, sont conciliés effet de gravité et effet de répulsion, pour reprendre le parallèle analogique de Wolf et Weinschrott : la similitude climatique, qui pourrait engendrer un certain effet de «répulsion», s'exprimera ainsi dans l'équation ne retenant que les échanges entre pays appartenant à un même espace climatique.

Les équations ci-après sont estimées à partir des exportations bilatérales sur la période 1967-97, c'est-à-dire donc des données qui, tout en étant à la fois temporelles et transversales, ne répondent pas strictement à la définition de données de panel. L'existence fréquente d'années au cours desquelles la valeur des exportations d'un pays en direction d'un autre est nulle, a réduit quelque peu le nombre d'observations qui reste cependant élevé. De fait, pour chacune des trente et une années considérées, le nombre théorique d'observations est de 18 pour l'échantillon des pays de même zone climatique, et de 24 pour celui des pays appartenant à des zones climatiques différentes.

La spécification générale du modèle est la suivante :

$$\text{Log } X = a_0 + a_1 \text{Log}(\text{PIB}_{\text{loc}}) + a_2 \text{Log}(\text{PIB}_{\text{part}}) + a_3 \text{Log}(\text{Pop}_{\text{Loc}}) + a_4 \text{Log}(\text{Pop}_{\text{part}}) + a_5 \text{Log}(\text{Dist}) + a_6 \text{Climat.}$$

Les variables du modèle sont définies ci-après, avec, suivant en cela la pratique constante, des agrégats en valeur nominale pour ceux exprimés en unités monétaires :

X	= exportations en valeur nominale d'un pays vers un autre ;
PIB_loc	= PIB nominal de ce pays exportateur ;
PIB_part	= PIB nominal du pays partenaire importateur ;
Pop_loc	= Population du pays exportateur considéré ;
Pop_part	= Population du pays partenaire importateur ;
Dist	= indicateur ordinal de distance, tenant compte à la fois des frontières terrestres et des possibilités de liaisons maritimes entre villes côtières.
Climat	= Variable muette ayant la valeur 1 pour tout couple de pays appartenant à deux zones climatiques différentes, et la valeur 0 dans le cas contraire.

Le signe attendu des coefficients de l'équation ci-dessus, est le suivant :

- positif pour les deux variables PIB, les déterminants de l'offre de produits exportables et de demande d'importation ($a_1 > 0$ et $a_2 > 0$) ;
- négatif pour la variable Distance, en raison de son impact direct sur les coûts de transport ($a_5 < 0$) ;
- positif pour la variable binaire climat, compte tenu de l'incidence positive de la différence écologique sur les échanges entre pays, via la diversité des produits ($a_6 > 0$) ;

- indéfini pour les deux variables Population. Ceci expliquerait peut-être que ces variables soient rarement utilisées en même temps que les PIB dans les tests empiriques. Dans son analyse, Aitken [73] estime que le signe des variables démographiques devrait être négatif, celles-ci exprimant, grâce aux effets d'échelle, le degré (ou le potentiel) de diversification de la production nationale et, par conséquent, celui de son autosuffisance. Toutefois, à l'analyse, une telle influence négative des variables démographiques semble dépendre pour beaucoup, de l'hypothèse implicite de productions nationales diversifiées ; si ceci est vérifié lorsque l'échantillon comprend soit des pays industrialisés, soit un grand nombre de pays, ce n'est pas le cas des sept pays retenus ici.

Echanges entre pays appartenant à la même zone climatique :

$$(1) \quad \text{Log } X = -7,391 + 1,697 \text{ Log(PIB_loc)} - 0,669 \text{ Log(PIB_part)} - 0,769 \text{ Log(Pop_Loc)}$$

$$\quad \quad \quad (-22,40) \quad (17,44) \quad \quad \quad (-6,51) \quad \quad \quad (-3,46)$$

$$\quad \quad \quad + 0,918 \text{ Log(Pop_part)} - 1,460 \text{ Log(Dist)}$$

$$\quad \quad \quad (4,64) \quad \quad \quad (-14,69)$$

Nbre d'obs : 547 $r^2_{aj} = 0,59$ F-stat = 155,81.

Echanges entre pays appartenant à des zones climatiques différentes :

$$(2) \quad \text{Log } X = -8,210 + 0,798 \text{ Log(PIB_loc)} - 0,524 \text{ Log(PIB_part)} + 1,549 \text{ Log(Pop_loc)}$$

$$\quad \quad \quad (-18,80) \quad (7,38) \quad \quad \quad (-5,60) \quad \quad \quad (6,22)$$

$$\quad \quad \quad + 2,175 \text{ Log(Pop_part)} - 1,195 \text{ Log(Dist)}$$

$$\quad \quad \quad (10,02) \quad \quad \quad (-8,80)$$

Nbre d'obs : 665 $r^2_{aj} = 0,59$ F-stat = 190,62.

En considérant les équations (1) et (2), on constate tout d'abord, que tous les coefficients sont significatifs à 99%, et le pouvoir explicatif de l'équation de gravité satisfaisant. A titre de comparaison, on peut relever que le coefficient de détermination obtenu par Wolf et Weinschrott par exemple, pour une équation de gravité estimée pour un groupe large de pays africains, ressort à 0,34 pour 1965.

Ces estimations confortent par ailleurs la réalité de la complémentarité entre les deux zones climatiques.⁸ En effet, en prenant pour référence le groupe de pays appartenant à la même zone climatique, équation (1), la comparaison entre les deux équations ci-dessus suggère quelques conjectures (qu'une analyse par nature des biens échangés pourrait aisément confirmer), en même temps qu'elle explique l'existence de signes contraires aux résultats généralement observés dans la littérature pour des échantillons de pays à économies différentes et/ou à structures de production très diversifiées :

- le signe positif du coefficient de la variable PIB_loc confirme que celle-là est un argument de la fonction d'offre de biens exportables. Le coefficient de l'équation (2) étant la moitié de celui de l'équation (1), on peut aussi y voir le reflet de l'importance des exportations alimentaires (produits les plus tributaires des conditions climatiques) dans le commerce intra-régional ;

- le signe de la variable PIB du pays partenaire, négatif dans les deux cas, pourrait être la traduction de l'effet de «répulsion», c'est-à-dire de l'effet de substitution, dû aux similitudes potentielles entre les appareils productifs des pays de l'UMOA. On constate que cet effet contrariant est bien supérieur lorsque l'on est dans la même zone climatique ;

- le signe du coefficient de la variable population du pays exportateur (Pop_loc) pourrait s'expliquer par la similitude ou la dissemblance des habitudes de consommation : entre pays d'une même zone climatique, le signe négatif traduirait l'effet d'une substitution entre demande intérieure et demande extérieure tandis qu'entre pays appartenant à des zones climatiques différentes le signe positif peut être interprété comme le reflet d'un phénomène de «transformation» de consommation. En prenant par exemple le cas d'un fort accroissement de population dans un pays du Sahel, on observera une certaine rétention de céréales en direction des autres pays sahéliens demandeurs, et

⁸ L'existence d'une forte corrélation entre PIB et Population (0,78) suggère certes une interprétation prudente des coefficients de ces variables, mais conforte la robustesse des résultats obtenus.

parallèlement, un accroissement des exportations vers les pays du Golfe de Guinée, en vue de financer des importations de grains ;

- le signe de la variable Pop_part, positif dans les deux estimations, corrobore le tempérament apporté à l'hypothèse traditionnelle sur l'influence des variables démographiques. En outre, l'accroissement de son coefficient à 2,18 entre pays appartenant à des zones climatiques différentes contre 0,92, témoigne que les échanges sous-régionaux sont d'abord déterminés par le principe de l'avantage comparatif premier, celui reposant sur les facteurs naturels. La similitude des habitudes de consommation intervient ensuite, mais seulement pour pallier des insuffisances ponctuelles de l'offre locale ;

- s'agissant de la variable distance, elle est dans tous les cas un argument hautement significatif (de signe négatif conforme aux attentes) de l'équation d'exportations bilatérales, reflétant le caractère pondéreux des marchandises échangées et les coûts de transports élevés dans la sous-région.

Enfin, de manière encore plus directe, l'estimation d'une équation de gravité pour l'ensemble des pays considérés, avec, parmi les variables explicatives, la zone climatique, donne les résultats ci-après, où l'influence positive de celle-ci est nette :

$$(3) \quad \text{Log } X = -8,710 + 1,283 \text{ Log(PIB_loc)} - 0,447 \text{ Log(PIB_part)} + 0,318 \text{ Log(Pop_loc)}$$

$$\quad \quad \quad (-32,54) \quad (17,27) \quad \quad \quad (-6,34) \quad \quad \quad (1,94)$$

$$\quad \quad \quad + 1,272 \text{ Log(Pop_part)} + 0,851 \text{ Climat} - 1,563 \text{ Log(Dist)}$$

$$\quad \quad \quad (9,13) \quad \quad \quad (9,40) \quad \quad \quad (-18,90)$$

Nbre d'obs : 1212 r²aj = 0,56 F-stat = 260,79.

L'équation (3) permet ainsi de mettre directement en évidence le rôle positif que joue la différenciation climatique dans l'évolution des échanges à l'intérieur de l'UMOA. De fait, la complémentarité réelle qui existe entre les pays du Sahel et les pays côtiers du Golfe de Guinée, la proximité géographique (espace « quasi convexe », avec quatre pays à façade maritime) sont deux puissants facteurs d'intégration commerciale.

IV - CONCLUSION ET PROPOSITIONS

De l'analyse globale du commerce intra-UMOA, il ressort que la part du commerce sous-régional dans le commerce extérieur total des pays considérés, a connu un trend ascendant, avec toutefois des reculs en 1976 et 1983, progressant de façon sensible au cours de la période, de 7,2 % en 1967 à près de 12% en 1997. En excluant du total des exportations de chaque pays les produits essentiellement non échangeables dans la sous-région, la progression de la part du commerce intra-UMOA est encore plus nette, passant de 13,6 % en 1969, à environ 21% en 1997. L'application du modèle de gravité conforte ce résultat, car elle apporte une confirmation de la complémentarité réelle entre les pays du Sahel et les pays du Golfe de Guinée dont la source, la différence de climat, est l'un des premiers déterminants des échanges commerciaux de la sous-région.

Cependant, en utilisant un indicateur synthétique de la demande relative des pays partenaires, la propension-UMOA à importer, on observe que seule la courbe de demande sous-régionale adressée à la Côte d'Ivoire suit une évolution de tendance croissante, conforme aux attentes d'une « diffusion » de l'intégration entre les pays partenaires. Dans de nombreux cas, l'évolution erratique de la propension des autres pays à importer d'un pays donné, semble être le reflet de l'absence de structures de commercialisation pérennes et de demandes stables, et appelle une réflexion sur les facteurs susceptibles d'en régulariser le profil.

En résumé, l'évolution du commerce entre les pays de l'UMOA, sur la période 1967-97, témoigne d'un renforcement de l'intégration économique de ces pays, confortant ainsi la décision politique prise en janvier 1994 de créer l'UEMOA. Le constat ainsi dressé appelle toutefois des actions concertées au plan communautaire, en vue d'asseoir solidement le processus d'intégration.

Tout d'abord, il importe de mettre en place un dispositif de suivi de l'évolution des échanges commerciaux dans la sous-région. A cet égard, les propensions-UMOA à importer apparaissent comme des indicateurs susceptibles d'aider à apprécier les progrès enregistrés dans ce long processus d'unification des espaces économiques nationaux, et à rechercher, le cas échéant, les obstacles susceptibles d'en expliquer la stagnation ou la régression : les réorientations de sources d'approvisionnement au détriment de sources régionales peuvent avoir des causes monétaires telles que l'évolution du taux de change de la monnaie commune vis-à-vis de celles des concurrents, ou bien tenir à des rigidités spécifiques de l'offre régionale, ou encore à des pertes sectorielles de compétitivité.

S'agissant des mesures précises de politique, au-delà de l'avènement prochain de l'union douanière de l'UEMOA, trois grands espaces pourraient être explorés, touchant au rôle des banques, à la promotion d'entreprises sous-régionales et à l'harmonisation des plans et programmes nationaux d'investissement.

De fait, le système bancaire peut apporter beaucoup à l'intégration de la sous-région, grâce à des relations horizontales de correspondants, sans lesquelles une densification des relations commerciales entre partenaires résidant dans des pays différents n'est pas réalisable.

En ce qui concerne la promotion d'entreprises sous-régionales, elle mériterait une attention renouvelée. Le désengagement de l'Etat de certains secteurs pourtant vitaux pour l'intégration tels que les transports ferroviaires et l'énergie électrique, les possibilités d'établir des entreprises doublement intégrées (par filière selon le processus de production, et géographiquement) grâce aux complémentarités climatiques, sont des facteurs favorables à une telle démarche.

Enfin, pour ce qui est des stratégies nationales de développement, les politiques communautaires en matière d'agriculture, d'élevage et d'industrialisation devraient inciter à une meilleure exploitation des complémentarités, et freiner les politiques coûteuses de substitution à des importations sous-régionales.

BIBLIOGRAPHIE

Aitken, Norman D. (1973) : «The Effect of the EEC and EFTA on European Trade : a Temporal Cross-Section Analysis», *The American Economic Review*, Volume 63, n°5, december, pp 881-892.

Anderson, James E. (1979) : «A Theoretical Foundation for the Gravity Equation», *The American Economic Review*, Vol 69, n°1, march, pp 106-116.

Balassa, Bela (1965) : «The Theory of Economic Integration», George Allen and Unwin Ltd. London, second edition.

Bhagwati, Jagdish – Panagariya, Arvind (1996) : «The Theory of Preferential Trade Agreements : Historical Evolution and Current Trends», *The American Economic Review*, n° 2, may, pp 82-87.

Bouzas, Roberto – Ros, Jaime (1994) : «Economic Integration in the Western Hemisphere», University of Notre-Dame press, Notre-Dame, London.

Frankel, Jeffrey A.- Stein, Ernesto - Wei, Shang-Jin (1996) : «Regional Trading Arrangements : Natural or Supernatural ?», American Economic Association, Papers and Proceedings, *The American Economic Review*, Volume 86, n°2, may, pp 52-56.

Grunwald, Joseph - Wionczek, Miguel S. – Carnoy, Martin (1972) : «Latin American Economic Integation», The Brookings Institution, Washington, D.C.

Kotler, Philip – Dubois, Bernard (1989) : «Marketing management», Publi-Union Editions, Paris, 6^{ème} édition.

Krueger, Anne O. (1980) : «Trade Policy as an Input to Development», American Economic Association, *The American Economic Review*, Vol. 70, n°2 , may, pp 288-292.

Laporte, Bertrand (1996) : «L'intégration monétaire avant l'intégration commerciale : le cas de l'Afrique de l'Ouest», *Revue d'Economie du Développement*, n°3, septembre, pp 95-113.

Magnifico, Giovanni (1971) : «European Monetary Unification for balanced growth : a new approach», *Essays in International Finance*, n° 88, august, Princeton University.

Polenske, Karen R. (1970) : «An Empirical Test of Interregional Input-Output Models : Estimation of 1963 Japanese Production», American Economic Association, Papers and Proceedings, *The American Economic Review*, may, pp 76-82.

Saint-Marc, Michèle (1968) : «Commerce extérieur de développement : le cas de la zone franc», S.E.D.E.S., Paris.

Wolf, Charles, Jr - Weinschrott, David (1973) : «International Transactions and Regionalism : Distinguishing «Insiders» from «Outsiders» », Papers and proceedings of the 85th annual meeting of the American Economic Association, *The American Economic Review*, may, pp 52 -60.

Annexe I-A - Le commerce intra-UMOA en 1969, 1979, 1989 et 1997

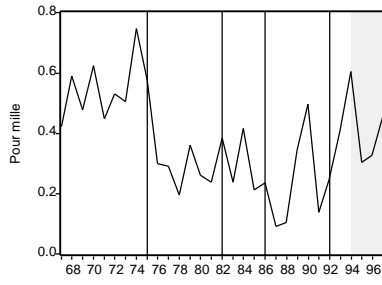
Tableau A.1 - Commerce intra-UMOA en 1969											
(Milliers de \$ US)											
Exportations DE / VERS	Bénin	Burkina Faso	Cote d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Total exports	Total exp. vers Umoa	Part Umoa dans exports	
Bénin	-	-	118	-	382	729	524	26 877	1 753	6,50%	
Burkina Faso	71	-	8 338	341	272	35	133	20 647	9 190	44,50%	
Côte d'Ivoire	1 940	5 562	-	2 403	1 298	8 741	552	453 107	20 496	4,50%	
Mali	-	445	6 794	-	35	823	-	17 310	8 097	46,80%	
Niger	743	482	803	32	-	57	144	24 212	2 261	9,30%	
Sénégal	833	260	3 659	4 066	800	-	437	123 696	10 055	8,10%	
Togo	628	104	99	-	167	186	-	44 463	1 184	2,70%	
Total imports de l'Umoa	4 215	6 853	19 811	6 842	2 954	10 571	1 790	710 312	53 036	7,50%	
TOTAL IMPORTS DU PAYS	54 722	49 834	333 890	38 912	48 700	198 648	56 436	-	-		
Part Umoa dans imports	7,7%	13,8%	5,9%	17,6%	6,1%	5,3%	3,2%				
Source : United Nations - International trade statistics yearbook											
Tableau A.2 - Commerce intra-UMOA en 1979											
(Milliers de \$ US)											
Exportations DE / VERS	Bénin	Burkina Faso	Cote d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Total exports	Total exp. vers Umoa	Part Umoa dans exports	
Bénin	-	245	8	39	4 775	217	999	45 973	6 283	13,7%	
Burkina Faso	63	-	31 626	3 009	978	43	638	76 756	36 357	47,4%	
Côte d'Ivoire	10 487	55 793	-	61 021	23 487	24 921	4 592	2 506 841	180 301	7,2%	
Mali	-	111	23 678	-	8	789	2	106 222	24 588	23,1%	
Niger	2 993	704	733	83	-	65	115	448 031	4 693	1,0%	
Sénégal	1 185	1 988	23 866	19 996	2 543	-	1 554	533 266	51 132	9,6%	
Togo	2 120	3 638	2 401	2 743	1 068	10	-	218 422	11 980	5,5%	
Total imports de l'Umoa	16 848	62 479	82 312	86 891	32 859	26 045	7 900	3 935 511	315 334	8,0%	
TOTAL IMPORTS DU PAYS	320 352	307 392	2 388 907	304 461	461 705	931 168	518 460	-	-		
Part Umoa dans imports	5,3%	20,3%	3,4%	28,5%	7,1%	2,8%	1,5%				
Source : United Nations - International trade statistics yearbook											
Tableau A.3 - Commerce intra-UMOA en 1989											
(Millions de F cfa)											
Exportations DE / VERS	Bénin	Burkina Faso	Cote d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Total exports	Total exp. vers Umoa	Part Umoa dans exports	
Bénin	-	222	991	-	460	46	684	31 090	2 403	7,70%	
Burkina Faso	31	-	3 797	235	289	22	1 846	30 269	6 220	20,50%	
Côte d'Ivoire	4 507	27 008	-	23 494	9 401	14 827	8 425	895 571	87 662	9,80%	
Mali	-	173	21 831	-	37	7 914	-	78 777	29 955	38,00%	
Niger	308	463	1 599	326	-	43	186	93 901	2 925	3,10%	
Sénégal	1 250	1 750	5 914	10 261	321	-	2 054	221 147	21 550	9,70%	
Togo	2 251	1 809	140	141	903	23	-	78 188	5 267	6,70%	
Total imports de l'Umoa	8 347	31 425	34 272	34 457	11 411	22 875	13 195	1 428 943	155 982	10,90%	
TOTAL IMPORTS DU PAYS	66 132	125 352	673 447	108 468	84 279	389 541	150 533	-	-		
Part Umoa dans imports	12,6%	25,1%	5,1%	31,8%	13,5%	5,9%	8,8%				
Source : BCEAO - Notes d'informations et statistiques											
Tableau A.4 - Commerce intra-UMOA en 1997											
(Millions de F cfa)											
Exportations DE / VERS	Bénin	Burkina Faso	Cote d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Total exports	Total exp. vers Umoa	Part Umoa dans exports	
Bénin	-	220	2 010	740	2 060	20	930	113 340	5 980	5,3%	
Burkina Faso	368	-	8 326	456	782	225	624	106 917	10 781	10,1%	
Côte d'Ivoire	29 299	73 248	-	119 638	24 416	26 858	39 066	2 441 600	312 525	12,8%	
Mali	-	4 596	9 949	-	1 081	2 397	-	327 700	18 024	5,5%	
Niger	1 626	740	4 523	89	-	9	126	112 200	7 113	6,3%	
Sénégal	9 223	2 755	10 236	21 576	341	-	2 231	230 046	46 361	20,2%	
Togo	5 707	2 694	253	252	1 074	46	-	137 960	10 026	7,3%	
Total imports de l'Umoa	46 223	84 252	35 297	142 751	29 755	29 555	42 977	3 469 763	410 809	11,8%	
TOTAL IMPORTS DU PAYS	351 010	309 324	1 387 800	322 100	171 600	713 767	217 972	-	-		
Part Umoa dans imports	13,2%	27,2%	2,5%	44,3%	17,3%	4,1%	19,7%				
Sources : BCEAO - Documents internes ; Ministère Economie et Finances (Côte d'Ivoire) - Estimations (Mali)											

Annexe I-B - Le commerce intra-UMOA en 1969, 1979, 1989 et 1997⁹

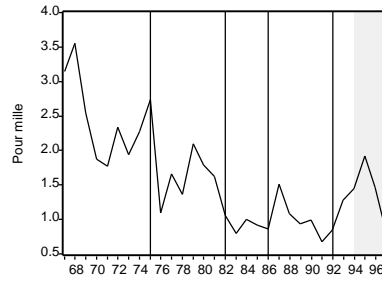
Tableau B.1 - Commerce intra Umoa (exportations totales révisées) 1969										
(Milliers de \$ US)										
Exportations DE \ VERS	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Total exports	Total exp. vers Umoa	Part Umoa dans exports
Bénin	-	-	118	-	382	729	524	23 195	1 753	7,6%
Burkina Faso	71	-	8 338	341	272	35	133	14 886	9 190	61,7%
Côte d'Ivoire	1 940	5 562	-	2 403	1 298	8 741	552	209 335	20 496	9,8%
Mali	-	445	6 794	-	35	823	-	15 181	8 097	53,3%
Niger	743	482	803	32	-	57	144	24 212	2 261	9,3%
Sénégal	833	260	3 659	4 066	800	-	437	95 741	10 055	10,5%
Togo	628	104	99	-	167	186	-	8 315	1 184	14,2%
Total imports de Umoa	4 215	6 853	19 811	6 842	2 954	10 571	1 790	390 865	53 036	13,6%
TOTAL IMPORTS DU PAYS	54 722	49 834	333 890	38 912	48 700	198 648	56 436	-	-	-
Part Umoa dans imports	7,7%	13,8%	5,9%	17,6%	6,1%	5,3%	3,2%			
Source : United Nations - International trade statistics yearbook										
Tableau B.2 - Commerce intra Umoa (exportations totales révisées) 1979										
(Milliers de \$ US)										
Exportations DE \ VERS	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Total exports	Total exp. vers Umoa	Part Umoa dans exports
Bénin	-	245	8	39	4 775	217	999	32 503	6 283	19,3%
Burkina Faso	63	-	31 626	3 009	978	43	638	51 503	36 357	70,6%
Côte d'Ivoire	10 487	55 793	-	61 021	23 487	24 921	4 592	1 005 243	180 301	17,9%
Mali	-	111	23 678	-	8	789	2	51 836	24 588	47,4%
Niger	2 993	704	733	83	-	65	115	56 452	4 693	8,3%
Sénégal	1 185	1 988	23 866	19 996	2 543	-	1 554	424 480	51 132	12,0%
Togo	2 120	3 638	2 401	2 743	1 068	10	-	49 145	11 980	24,4%
Total imports de Umoa	16 848	62 479	82 312	86 891	32 859	26 045	7 900	1 671 162	315 334	18,9%
TOTAL IMPORTS DU PAYS	320 352	307 392	2 388 907	304 461	461 705	931 168	518 460	-	-	-
Part Umoa dans imports	5,3%	20,3%	3,4%	28,5%	7,1%	2,8%	1,5%			
Source : United Nations - International trade statistics yearbook										
Tableau B.3 - Commerce intra Umoa (exportations totales révisées) 1989										
(Millions de F cfa)										
Exportations DE \ VERS	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Total exports	Total exp. vers Umoa	Part Umoa dans exports
Bénin	-	222	991	-	460	46	684	11 099	2 403	21,7%
Burkina Faso	31	-	3 797	235	289	22	1 846	15 921	6 220	39,1%
Côte d'Ivoire	4 507	27 008	-	23 494	9 401	14 827	8 425	432 561	87 662	20,3%
Mali	-	173	21 831	-	37	7 914	-	34 977	29 955	85,6%
Niger	308	463	1 599	326	-	43	186	12 019	2 925	24,3%
Sénégal	1 250	1 750	5 914	10 261	321	-	2 054	193 946	21 550	11,1%
Togo	2 251	1 809	140	141	903	23	-	12 901	5 267	40,8%
Total imports de Umoa	8 347	31 425	34 272	34 457	11 411	22 875	13 195	713 424	155 982	21,9%
TOTAL IMPORTS DU PAYS	66 132	125 352	673 447	108 468	84 279	389 541	150 533	-	-	-
Part Umoa dans imports	12,6%	25,1%	5,1%	31,8%	13,5%	5,9%	8,8%			
Source : BCEAO - Notes d'informations et statistiques										
Tableau B.4 - Commerce intra Umoa (exportations totales révisées) 1997										
(Millions de F cfa)										
Exportations DE \ VERS	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Total exports	Total exp. vers Umoa	Part Umoa dans exports
Bénin	-	220	2 010	740	2 060	20	930	51 003	5 980	11,7%
Burkina Faso	368	-	8 326	456	782	225	624	52 389	10 781	20,6%
Côte d'Ivoire	29 299	73 248	-	119 638	24 416	26 858	39 066	1 389 270	312 525	22,5%
Mali	-	4 596	9 949	-	1 081	2 397	-	166 472	18 024	10,8%
Niger	1 626	740	4 523	89	-	9	126	57 671	7 113	12,3%
Sénégal	9 223	2 755	10 236	21 576	341	-	2 231	205 201	46 361	22,6%
Togo	5 707	2 694	253	252	1 074	46	-	45 113	10 026	22,2%
Total imports de Umoa	46 223	84 252	35 297	142 751	29 755	29 555	42 977	1 967 119	410 810	20,9%
TOTAL IMPORTS DU PAYS	351 010	309 324	1 387 800	322 100	171 600	713 767	217 972	-	-	-
Part Umoa dans imports	13,2%	27,2%	2,5%	44,3%	17,3%	4,1%	19,7%			
Sources : BCEAO - Documents internes ; Ministère de l'Economie et des Finances (Côte d'Ivoire) ; Estimations (Mali)										

⁹Exportations totales hors produits essentiellement destinés à l'exportation

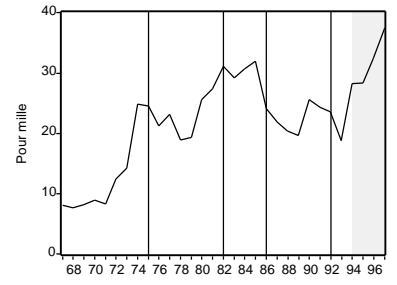
Annexe II : Graphiques des propensions-UMOA à importer



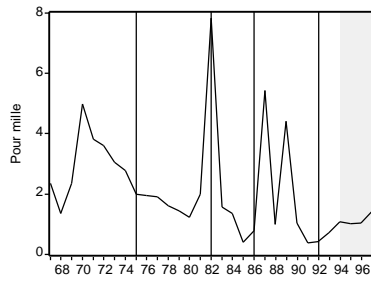
PROPENSION UMOA A IMPORTER DU BENIN



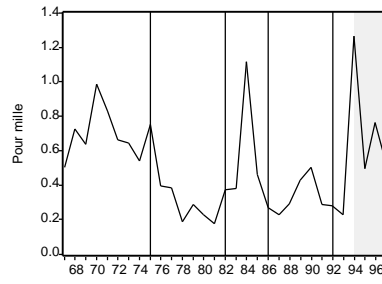
PROPENSION UMOA A IMPORTER DU BURKINA



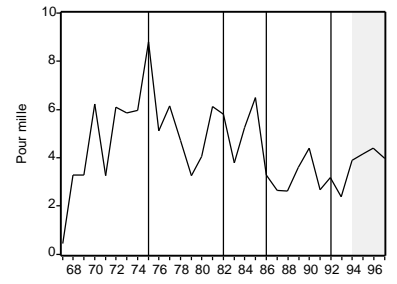
PROPENSION UMOA A IMPORTER DE COTE D'IVOIRE



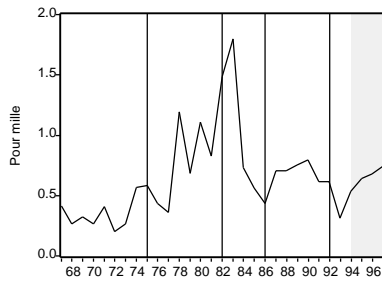
PROPENSION UMOA A IMPORTER DU MALI



PROPENSION UMOA A IMPORTER DU NIGER



PROPENSION UMOA A IMPORTER DU SENEGAL



PROPENSION UMOA A IMPORTER DU TOGO

Annexe III

**Tableau A1 : UMOA - Principales exportations par pays
(en % du total des exportations)**

BENIN		BURKINA	
<i>Produits exportés</i>	<i>% exports</i>	<i>Produits exportés</i>	<i>% exports</i>
Coton	63,7	Bétail, viande, cuirs et peaux	12,3
Huile végétale	6,3	Graines oléagineuses	2,1
		Coton	56,7
Total	70,0	Total	71,1

COTE D'IVOIRE		MALI	
<i>Produits exportés</i>	<i>% exports</i>	<i>Produits exportés</i>	<i>% exports</i>
Café	10,7	Bétail, viande	28,1
Cacao	41,0	Coton	57,0
Bananes, ananas	2,1		
Coton	4,0		
Produits pétroliers	9,6		
Total	67,4	Total	85,1

NIGER		SENEGAL		TOGO	
<i>Produits exportés</i>	<i>% exports</i>	<i>Produits exportés</i>	<i>% exports</i>	<i>Produits exportés</i>	<i>% exports</i>
Bétail, viande	3,6	Produits de la		Café	6,6
Cuir et peaux	1,0	pêche	27,6	Cacao	5,7
Uranium	83,2	Aliments pour		Coton	20,7
		bétail	4,5	Phosphates	44,6
		Graines			
		oléagineuses	1,6		
		Huile végétale ..	16,6		
		Coton	1,2		
		Phosphates	9,0		
		Produits			
		pétroliers	12,3		
Total	87,8	Total	72,8	Total	77,6

Sources : NATIONS-UNIES : International Trade Statistics Yearbooks.
1990 = année de référence sauf Niger (1982), Bénin et Côte d'Ivoire (1989).

I - MODALITES

1 - L'article à publier doit porter notamment sur un sujet d'ordre économique, financier ou monétaire et présenter un intérêt pour la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ou les Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA).

2 - Il ne doit avoir fait l'objet ni d'une publication antérieure ou en cours, ni de proposition simultanée de publication dans une autre revue.

3 - Il est publié après accord du Comité de validation et sous la responsabilité exclusive de l'auteur.

4 - Il doit être rédigé en français.

5 - Le projet d'article doit être envoyé en un exemplaire sur support papier, à l'adresse ci-après :

Direction de la Recherche et de la Statistique

Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)

BP 3108

Dakar Sénégal

Si l'article est retenu, la version finale devra être transmise sur support papier et sur minidisque (3½ pouces) en utilisant les logiciels Word version 7.0 (Word 97) pour les textes et Excel version 7.0 (Excel 97) pour les tableaux et graphiques.

II - PRESENTATION DE L'ARTICLE

1 - Le volume de l'article imprimé en recto uniquement, ne doit pas dépasser une vingtaine de pages (caractères normaux et interligne 1,5 ligne).

2 - Les informations ci-après devront être clairement mentionnées sur la page de garde :

- le titre de l'étude,

- la date de l'étude,

- les références de l'auteur :

* son nom,

* son titre universitaire le plus élevé,

* son appartenance institutionnelle,

* ses fonctions,

- un résumé de l'article (20 lignes au maximum).

3 - Les références bibliographiques figureront :

- dans le texte, en indiquant uniquement le nom de l'auteur et la date de publication,

- en annexe et à la fin de l'article, en donnant les références complètes, classées par ordre alphabétique des auteurs (nom de l'auteur, titre de l'article, titre de la revue, date de publication, etc.).